

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2026-24 SEANCE DU 17 avril 2026**

Date de la Convocation
13 avril 2026

Date de l’Affichage
13 avril 2026

L’an deux mil vingt-six, le dix-sept avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absent(es) : 1
Représenté(es) : 1
Non représenté(es) : 0

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Philippe BARRAULT, Mme Marie CORNET-VERNET **Adjoint au Maire**,
M Jean-Paul ANGLADE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Christine PINCE, Mme Sonia CORNEBISE, Mme Oriane PODEVIN, Mme Katy PERCHEREAU, M Romain SUINOT, **Conseillers Municipaux**.

Objet de la délibération

**Désignation des délégués à la
Commission du Contrôle
chargée de la Régularité des
Liste Electorales**

ABSENT(ES) REPRESENTE(ES)

M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

ABSENT(ES) NON REPRESENTE(ES)

SECRETAIRE DE SEANCE : M Jean-Paul ANGLADE

Le Conseil Municipal,

Vu l’article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l’article L. 2121-29, 1^{er} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l’article L 2122-22,

CONSIDERANT qu’il convient d’élire 1 délégué au sein de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales ;

PROCEDE à l’élection à main levée

A l’issue du vote 11 voix POUR, la déléguée élue à l’unanimité est :

- Madame Oriane PODEVIN

A Boissettes le 17 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,
M Jean-Paul ANGLADE



Le Maire,
Thierry SEGURA

